

APPEL À LA VIGILANCE

Éclipse solaire partielle 8 avril 2024

2 avril 2024

À l'attention des médecins urgentologues, pédiatres, médecins de famille, ophtalmologistes, optométristes et des IPSPL de la région de Lanaudière

Contexte

Au Québec et plusieurs endroits en Amérique du Nord

Le 8 avril 2024, **aura lieu une éclipse solaire**. Certaines municipalités québécoises seront touchées par le trajet de l'éclipse totale alors que d'autres seront exposées à l'éclipse partielle.

Dans Lanaudière

La population pourra observer l'éclipse partielle entre 14h00 et 17h00. L'horaire exact varie légèrement selon la municipalité.

Risques pour la santé

Habituellement, nous ne regardons pas le soleil directement parce que la lumière est trop intense. Cependant, lorsque le soleil est voilé par une éclipse, l'observation directe de l'éclipse, que l'on soit à l'intérieur ou à l'extérieur, peut engendrer des pathologies oculaires graves et certaines irréversibles.

Parmi les pathologies oculaires qui peuvent survenir dans les heures suivantes, on retrouve :

- Les lésions de la cornée causées par les rayons ultraviolets, qui entraînent une forte baisse de l'acuité visuelle et une intolérance à la lumière ainsi que de la douleur;
- La rétinopathie solaire, une pathologie plus fréquente.

INFORMATIONS SUR LA RÉTINOPATHIE SOLAIRE

- **C'est quoi?**
Il s'agit d'une lésion du tissu rétinien.
- **Qu'est-ce qui cause la pathologie?**
Une brève observation du soleil partiellement éclipsé, **à partir de quelques secondes**, peut **causer des dommages au tissu rétinien**. Il importe de noter qu'une succession d'expositions très courtes des yeux aux rayons solaires peut aussi engendrer des dommages par effet cumulatifs.
- **Quel est le délai d'apparition des symptômes?**
Ils peuvent se manifester après quelques heures ou jusqu'à 1 à 2 jours suivant l'exposition. La

rétinopathie solaire est indolore.

- **Quels sont les symptômes?**

Un ou plusieurs des symptômes suivants:

- Une vision floue;
- Un point aveugle unilatéral ou, plus fréquemment, bilatéral;
- Des images déformées (les lignes droites pouvant paraître courbées ou pliées);
- Une altération de la vision des couleurs;
- Une baisse permanente de l'acuité visuelle;
- Des scotomes persistants;
- Des céphalées fronto-temporales.

Une récupération partielle pourrait se produire dans les 3 à 6 mois suivant l'exposition, mais demeurera incomplète chez la majorité des patients.

- **Qui sont les personnes les plus vulnérables ?**

- Les jeunes;
- Les personnes avec trouble cognitif, trouble psychiatrique ou qui utilisent des drogues illicites;
- Les personnes qui utilisent de la médication photosensibilisante (ex. tétracyclines, psoralens, plaquenil);
- Les personnes ayant une pathologie maculaire pré-existante.

Ce qu'il faut faire ?

Il n'existe aucun traitement reconnu efficace pour soigner la rétinopathie solaire. Conséquemment, **la prévention est la pierre angulaire du traitement qui consiste à éviter de regarder directement le soleil et les éclipses.**

- **Quels sont les conseils à donner à la population pour l'observation de l'éclipse ?**

L'observation directe d'une éclipse solaire sans équipement de protection est à proscrire. Regarder l'éclipse sans [protection adéquate](#) peut provoquer de graves lésions permanentes aux yeux.

- **Les personnes qui choisissent d'observer l'éclipse directement doivent protéger leurs yeux en tout temps en utilisant des lunettes pour éclipses solaires qui respectent la norme internationale ISO 12312-2 et respecter assidûment les instructions d'utilisation.**
- **Il existe aussi des options sécuritaires pour observer l'éclipse solaire de façon indirecte, soit sans regarder directement le soleil, comme:**
 - **L'utilisation d'une boîte à éclipses solaires;**
 - **Le visionnement dans le site Web de plusieurs organisations qui diffuseront l'éclipse en direct, dont l'Astrolab du Parc national du Mont-Mégantic.**
- **La supervision des enfants et des personnes non-autonomes est importante pour s'assurer qu'elles respectent les consignes en tout temps.**

- **Quels sont les conseils à donner à la population en cas de troubles visuels compatibles avec l'observation directe de l'éclipse ?**

En cas de troubles visuels compatibles avec l'observation directe de l'éclipse avec ou sans protection adéquate, il est recommandé de consulter sans tarder un professionnel de la vue, soit un ophtalmologue, si la personne a déjà un suivi pour une pathologie connue ou un optométriste. Il est privilégié de consulter un optométriste car ce professionnel de la vue est qualifié et outillé à évaluer **rapidement** le trouble de la vision.

Vigie pour l'éclipse solaire du 8 avril 2024 :

Afin d'assurer une vigie optimale de cet événement et de maximiser les efforts de protection à l'avenir une collaboration avec l'Ordre des optométristes du Québec (OOQ) a été établie. Les cliniciens de l'OOQ sont invités à compléter un formulaire de signalement pour partager des informations sur les consultations dans les cliniques d'optométrie. La vigie permettra principalement d'évaluer le nombre de consultations dans les cliniques d'optométrie liées à l'éclipse solaire du 8 avril 2024, ainsi qu'à caractériser les troubles visuels associés à cet événement. Le suivi des données du système d'information et de gestion des urgences (SIGDU) permettra d'assurer le suivi des indicateurs en salle d'urgence qui pourraient être reliés aux séquelles associées à l'éclipse sur la population du Québec. De plus, un suivi au niveau des appels à Info-Santé permettra de quantifier le nombre de personnes ayant des questions ou des interrogations sur l'éclipse solaire.

Liens utiles pour plus d'information :

Gouvernement du Québec

- Se préparer à l'éclipse solaire totale du 8 avril 2024 au Québec : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/se-preparer-eclipse-totale-8-avril-2024-quebec>
- Éclipse solaire : Protégez vos yeux! : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-860-08WF.pdf>

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

- Éclipse solaire : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/identifier-corriger-risques/liste-informations-prevention/eclipse-solaire>

Gouvernement du Canada

- Fabrique une boîte à éclipse solaire : <https://www.asc-csa.gc.ca/fra/jeunes-educateurs/activites/experiences-amusantes/projecteur-eclipse.asp>
- Éclipse solaire : Guide d'observation : <https://www.asc-csa.gc.ca/fra/astronomie/eclipses/eclipses-solaires.asp>
- Éclipse solaire totale du 8 avril 2024 : <https://www.asc-csa.gc.ca/fra/astronomie/eclipses/eclipse-solaire-totale.asp>

Optométristes du Québec

- [AOQ | Association des Optométristes du Québec \(aoqnet.qc.ca\)](https://www.aqnet.qc.ca/)
- [Ordre des optométristes du Québec \(oq.org\)](https://www.oq.org/)

Publication

Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux

Responsable de la publication

Dre Joane Désilets, Coordonnatrice médicale en maladies infectieuses

Rédaction

Dre Mariane Pâquet, médecin spécialiste en santé publique en maladies infectieuses
Élyse Brais, Chef de l'administration des programmes de santé environnementale

Collaboration de :

Dre Joane Désilets, Coordonnatrice médicale en maladies infectieuses
Mylène Boyer, Agente de planification, programmation et recherche, Équipe de santé environnementale
Frédéric Loubert, Agent de planification, programmation et recherche, Équipe de santé
environnementale

Mise en page

Camille Gervais, agente administrative

